



Avant-propos

Christiane Marque-Pucheu

Le choix d'une thématique est généralement dicté par des considérations d'ordre théorique, liées elles-mêmes à un manque, voire à une mode. Si la concession présente un intérêt théorique évident, elle est en équation avec un nom, celui d'Olivier Soutet, connu pour ses recherches dans ce domaine. Il convient donc de voir d'abord ce numéro comme un hommage à l'universitaire, Professeur émérite à Sorbonne Université, mais aussi à l'homme auquel une précédente publication française, *Penser la langue. Sens, texte, histoire* – parue chez Champion en 2017 – témoigne de l'admiration et de la reconnaissance des personnes qui l'ont connu. La diversité des auteurs signataires ici, collègues et étudiants, qui ont aimé coopérer avec lui, régulièrement pour certains et plus ponctuellement pour d'autres, et ont apprécié son humanisme comme sa capacité d'arbitrage, parle d'elle-même. Elle est « transstatutaire », étudiants côtoyant enseignants, quelle que soit leur notoriété ; elle est transfrontalière, Madrid jouxtant Tel-Aviv. Toutefois, le choix d'une revue espagnole n'est pas fortuit. Il reflète une coopération entre Sorbonne Université Lettres et l'UCM (Facultad de Filología) ; selon les termes de cette coopération qui fête ses dix ans, les étudiants de Sorbonne Université inscrits dans le Máster hispano francés en lengua francesa aplicada à l'UCM et les étudiants espagnols inscrits dans le Master 2 LFA obtiennent un double diplôme. Or, conjointement avec ses homologues de l'UCM, Olivier Soutet a longtemps œuvré pour la mise en place de ce master.

Le ciment liant les articles imbrique donc plusieurs composantes : la concession avec la présence de la linguistique française – y compris dans les textes analysant des cas de concession dans une autre langue –, l'universitaire et l'homme. L'hommage au chercheur peut sembler en retrait car, honnêtement oblige, un numéro se revendiquant de la concession se doit du même coup de mentionner d'autres travaux ; de surcroît, il reste conforme à l'esprit d'Olivier Soutet, lequel est caractérisé par son ouverture. Et si l'hommage à l'homme reste en filigrane parfois, puisqu'il dupliquerait l'avant-propos de *Penser la langue*, il n'en est pas moins sincère.

La concession a connu des heures de gloire qui ont culminé autour des années 1980, avec la thèse d'Olivier Soutet en 1986, *L'expression de la concession en français des origines à la fin du seizième siècle*, et peu avant, en 1980, avec celle de Mary-Annick Morel, *Étude sur les moyens grammaticaux et lexicaux propres à exprimer une concession en français contemporain*. Chacune des deux études vise un objectif spécifique et possède une marque de fabrique propre. Olivier Soutet opère dans le champ diachronique pour noter que le XIV^e siècle marque une étape ; de plus, s'il définit la concession sous l'angle sémantique et pragmatique, il analyse aussi certaines prépositions concessives sous l'angle syntaxique et sémantique ; enfin, il se revendique de la psychomécanique. Comme le titre de sa thèse l'indique, Mary-Annick Morel s'appuie, quant à elle, sur le français contemporain ; l'approche

est résolument syntaxique ; et l'objectif est surtout d'établir une typologie. Mais les deux études sont révélatrices d'une tendance de l'époque, celle d'analyser l'expression d'une notion au travers du double prisme sémantico-logique. Dans *Langage et croyance. Les « univers de croyance » dans la théorie sémantique*, publié en 1987, Robert Martin reprendra d'ailleurs certains points de Morel (1980). Les deux thèses seront ensuite consacrées par des publications. Celle de Soutet se dédouble-ra en deux volumes : *La concession en français des origines au XVI^e siècle*, et *La concession dans la phrase complexe en français des origines au XVI^e siècle*, parus respectivement en 1990 et 1992. Celle de Morel donnera lieu en 1996 à un ouvrage synthétique, *La concession en français*. Si la typologie n'est pas un but en soi dans Soutet 1992, où quelques types sont mentionnés pour décrire d'une part les phénomènes de parataxe (concessives extensionnelles alternatives, pp. 59-68), d'autre part la subordination (extensionnelles non scalaires et types scalaires, pp. 170-178), l'article de 2008 affiche davantage une préoccupation typologique.

Commun à Morel et Soutet, le souci de formalisation apparaît dans la description, celle de la relation qui lie les deux propositions d'un système concessif. C'est bien connu, la concession se prête particulièrement à ce jeu en mettant en évidence une opposition entre une conclusion attendue et la conclusion générée par le marqueur concessif : étant donné une assertion P , la conclusion attendue est généralement Q_1 , mais une relation concessive implique Q_2 . À tel point que même lorsque la notion de concession est remise en question par d'autres auteurs, les outils d'analyse restent souvent les mêmes. Ainsi, plutôt qu'une opposition, Rossari (2016) préfère évoquer un contraste entre contenu faisant l'objet d'un acquiescement et contenu considéré comme (plus) central, mais elle reste fidèle à la représentation sémantico-logique. Le souci de formalisation ne s'est d'ailleurs pas démenti avec le temps. Cela vaut pour (Letoublon, 1993) qui se revendique de la théorie des actes de langage dérivés. Qu'il inscrive une étude dans la théorie des stéréotypes (Anscombe, 2002) ou qu'il préconise le recours à la polyphonie comme grille de lecture de la concession en enrichissant la formalisation avec des énonciateurs et des points de vue (2009), Anscombe retient également les outils de formalisation mentionnés.

La concession peut donc d'emblée être abordée par le biais sémantico-logique appliqué à la variété des marques lexicales et syntaxiques associées à cette notion, c'est-à-dire malgré un « déficit » d'expression spécifique (Soutet, 2008 : 116). De nombreuses descriptions, diachroniques ou synchroniques, ont porté sur telle ou telle réalisation linguistique exprimant la concession, en s'inspirant plus ou moins de Morel (1996) ou de Soutet (1992, 2008). Proche de nous, celle de Hadermann (2015) s'inscrit dans le cadre théorique de ce dernier. D'une manière générale, chaque étude associe une micro-grammaire donnée à un marqueur concessif. Certaines montrent des variations d'emploi associées à une unité linguistique : Moeschler & de Spengler (1981) s'appuient sur le type de discours pour distinguer emploi réfutatif et emploi concessif de *quand même* en liant l'emploi concessif au discours monologal. D'autres contrastent des unités réputées interchangeables : citons, entre autres, Anscombe (1983) qui assoie sa distinction entre *pourtant* et *pour autant* sur l'absence vs la présence de contrainte de polarité négative, ou encore Anscombe (2002) qui oppose *pourtant*, lié à l'introduction d'une contre-argumentation directe, à *mais* qui déclenche aussi bien une contre-argumentation indirecte qu'une directe.

L'ensemble des articles du présent numéro permet de donner une vision vaste de la thématique choisie : théorique (psychomécanique, grammaire de construction,

logique modale, sémantique instructionnelle, etc.), méthodologique (étude contrastive, métalinguistique, histoire de la grammaire), notionnelle (concession/ opposition, concession/opposition/unification, concession/accord, concession/implicite), linguistique (langue/discours, unité lexicale/grammaticale).

Flor María BANGO DE LA CAMPÀ parcourt les grammaires françaises depuis le premier tiers du XX^e siècle, avec la *Grammaire de l'Académie Française* (1932) et *Le Bon Usage* (1936), jusqu'aux deux premières décennies du XXI^e avec *Le Bon Usage* (2011), *Grammaire méthodique du français* (2018 [1994]), et aboutit à plusieurs constats. Elle relève le flottement terminologique, les auteurs hésitant parfois entre opposition et concession, relation qu'elle essaie de démêler. Elle procède de même pour la relation entre restriction et concession, puis aborde la concession en tant que telle. Une dernière partie est consacrée à l'expression grammaticale et lexicale de la concession. D'une manière générale, les ouvrages consultés adoptent une optique référentialiste. L'un d'eux se distingue, la *Grammaire méthodique du français*, puisqu'il fonde sa description sur la théorie polyphonique.

Hava BAT-ZEEV SHYLDKROT et Hagit SHEFER postulent que la structure du langage présente un caractère non discret, appliqué ici à la structure interne de la particule *gam* (« aussi ») en hébreu qui entre dans des structures plus complexes *ma gam* (« à plus forte raison »), *gam kaxa* (« même comme ça ») et *gam im* (« même si »). Elles notent un continuum des significations qui vont de l'addition à la concession en passant par des emplois polysémiques relevant des deux. Le point de vue défendu, qui s'appuie sur la théorie de la Grammaire de construction, est qu'une interaction entre considérations sémantiques, syntaxiques et pragmatiques entraîne des significations particulières conventionnellement associées à chacune des variantes (par exemple *hagam* et *gam ken*).

Manar EL KAK choisit le cadre de la psychomécanique du langage de Gustave Guillaume, chère à Olivier Soutet, et utilise la notion d'opposition dans une acception linguistique, voire métalinguistique, pour analyser les différentes oppositions, d'ordre interne et externe, associées au signe linguistique *on*. Elle oppose, d'une part, *on* aux deux paradigmes, indéfinis et personnels, avec lesquels il partage des caractéristiques sémantiques et syntaxiques ; d'autre part, elle convoque l'opposition interne au signe lui-même, pour dégager les différentes composantes notionnelles à la base de son signifié de puissance et dont l'ordination juxtapose deux catégories : personne et nombre.

Sonia GÓMEZ-JORDANA s'interroge sur quelques proverbes énigmatiques, non doxaux mais « paradoxaux », suggérant l'existence d'une nouvelle classe proverbiale à étudier. Ils se distinguent par le fait qu'ils n'entrent pas dans le schéma *Si p* alors *q*, dans lequel s'inscrit par exemple *Tel père, tel fils*, où *P* est un argument pour *Q*. Elle illustre cette nouvelle classe sur *L'habit ne fait pas le moine* en postulant, à la suite de Tamba (2000), un double niveau pour les proverbes, compositionnel et formulaire. L'interprétation de ces proverbes « paradoxaux » ne pourrait être liée à la structure de surface. Leur interprétation serait dictée par le niveau formulaire et ils s'analyseraient par une structure en *P mais non Q pour autant*.

En choisissant pour titre « De l'accord imparfait au désaccord: *concéder... mais* » Christiane MARQUE-PUCHEU suggère d'emblée l'absence d'accord définitif associée à *concéder*. Recourant à une approche sémantico-pragmatique (sémantique instructionnelle), elle montre comment, tout en levant un désaccord sur un point avec l'interlocuteur, *concéder* introduit un accord partiel, puis un second désaccord avec l'interlocuteur.

En effet, *concéder* revient en premier lieu à prendre en charge, à partir d'un énoncé X provenant d'une source L_1 autre que le locuteur L_2 , qui concède, le sens d'une assertion P incluse dans X . Mais si L_2 prend en charge P , il n'en assume pas la conclusion attendue par L_1 , car *concéder* implique généralement un *mais*. *Concéder... mais* ouvre alors une séquence concessive introduisant une conclusion Q_2 différente d'une conclusion Q_1 découlant de P (celle attendue par L_1). La relation logique entre Q_2 et Q_1 va différer selon le type concessif correspondant – logique, rectificatif ou argumentatif. Selon le type de concession, Q_2 va prendre différentes formes : soit Q_2 contredit totalement Q_1 ($Q_2 = \text{non } Q_1$) soit Q_2 contredit partiellement Q_1 ($Q_2 \neq \text{non } Q_1$), mais on a $\sim Q_1 \Rightarrow Q_2$, soit Q_2 ne contredit pas Q_1 , mais est différent ($Q_2 \neq Q_1$).

Robert MARTIN revisite la concession telle qu'elle a été exploitée par Olivier Soutet notamment, qui se revendiquait clairement dans sa thèse des univers et des anti-univers de croyance, tracés dans *Pour une logique du sens*. Il met à jour, le modèle (universel) d'univers de croyance et de mondes possibles, en indiquant comment les signes de la concession y trouvent leur interprétation, puis définit le « calcul modal » (conçu comme un système propre à déterminer le contenu modal d'une proposition quelconque) afin de l'appliquer aux relations concessives.

Salah MEJRI analyse la relation concessive, en tant que prédication complexe, sous l'angle du figement. Les termes sont soigneusement définis, puis la relation concessive est caractérisée comme concentrant en elle plusieurs prédicats à la fois, par référence à Martin (1987) : elle implique deux prédicats p et q , qui sont présentés comme vrais, et une relation sous-jacente de nature hypothétique structure la relation concessive et comporte un prédicat de négation. L'auteur montre comment la langue, par le biais du figement, fixe des contenus grammaticaux dans des marqueurs mono- ou polylexicaux servant d'outils pour exprimer des relations logiques qui conditionnent la structuration des énoncés. Il l'illustre sur quelques exemples empruntés au français et à l'arabe.

L'étude que nous propose Inès SFAR de devinettes ludiques définies structurellement par le schéma interrogatif « *Quelle est la différence entre X et Y? ...* » ne fait pas apparaître *a priori* la concession en tant que telle. Cependant, elle rappelle l'existence de deux modèles, l'un fondé sur l'opposition et l'autre sur le paradoxe, ce dernier partageant avec la concession le fait d'associer dans le même discours des énoncés totalement ou partiellement contradictoires. Elle s'intéresse à l'interaction entre les opérations syntaxiques, sémantiques et pragmatiques dans la construction de la devinette, son énonciation et son interprétation ; l'objectif est de révéler le jeu mis en œuvre entre le dire explicite et le dire implicite, qu'il soit linguistique ou pragmatique, et d'en décrire les aspects, les outils et les effets. Elle convoque des concepts comme « flou », « univers de croyance », etc. pour éclairer les mécanismes sous-jacents à la construction étudiée.

Jingyao WU traite de la concession dans les proverbes en chinois mandarin, sachant que dans certains d'entre eux, des traits ou des mots qui appartiennent au chinois classique ont été conservés tels quels. S'appuyant sur un corpus de deux cents proverbes les plus courants, accompagnés de leurs correspondants ou de leur traduction en français, elle aborde ce terrain non encore défriché sous trois points de vue : syntaxique, sémantique et pragmatique. L'article évoque les structures syntaxiques les plus courantes et fait également ressortir la puissance argumentative et la politesse véhiculée dans les proverbes chinois concessifs. Les deux grands types de concession dégagés en linguistique chinoise, l'une dite « de réalité » et l'autre

dite « d’hypothèse », sont présents dans les proverbes chinois. La forme linguistique de la première est toujours introduite par le connecteur « 虽 » (sui, « bien que » en français), dans « 一手独拍, 虽疾无声 » (« frapper avec une seule main, bien que ce soit rapide, ne produit pas d’écho »). Celle de la concession d’hypothèse connaît plusieurs variantes, dont « 宁 » (ning, « même si » en français) et « 纵 » (zong, « même si » en français) : « 纵有大厦千间, 不过身眠七尺 » (même si l’on possède un grand immeuble de mille chambres, on ne dort que sur un petit espace). L’auteur remarque que les proverbes étudiés ne relèvent que de la concession « unique », c’est-à-dire de la concessive « simple », au sens de Soutet (1990).

Références bibliographiques

- Anscombre, J.-C., (1983) « *Pour autant, pourtant (et comment): à petites causes, grands effets* » in *Cahiers de linguistique française*. N° 5, pp. 37-85.
- Anscombre, J.-C., (1985) « Grammaire traditionnelle et grammaire argumentative de la concession » in *Revue internationale de Philosophie*. N° 39, 155, pp. 333-349.
- Anscombre, J.-C., (2002) « *Mais/pourtant* dans la contre-argumentation directe: raisonnement, généricité et lexicque” in *Linx*. N° 46, ‘Les connecteurs’, pp.115-131
- Anscombre, J.-C., (2009) « La comédie de la polyphonie et ses personnages » in *Langue française* [en ligne]. N° 164, pp. 11-31. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-langue-francaise-2009-4-page-11.htm> [dernier accès le 5 juin 2019].
- Hadermann, P., (2015) « La concessive en (*aus*)*si* (*que*) : quelle liaison prédicationnelle ? » in *Langages* [en ligne]. N° 200, pp. 55-70. DOI: 10.3917/lang.200.0055. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-langages-2015-4-page-55.htm> [dernier accès le 5 juin 2019].
- Letoublon, Fr., (1993) « *Pourtant, cependant, quoique, bien que: dérivation des expressions de l’opposition et de la concession* » in *Cahiers de linguistique française* [en ligne]. N°8, pp. 75-110. https://clf.unige.ch/files/9114/4111/1820/04-Letoublon_nclf5.pdf [dernier accès le 3 mai 2019].
- Martin, R., (1992) *Pour une logique du sens*. Paris, PUF.
- Martin, R., (1987) *Langage et croyance. Les « univers de croyance » dans la théorie sémanitique*. Bruxelles, Mardaga.
- Moeschler, J. & N. de Spengler, (1981) « Quand même: de la concession à la réfutation » in *Cahiers de linguistique française*. N° 2, pp. 93-112.
- Morel, M.-A., (1980) *Etude des moyens grammaticaux et lexicaux propres à exprimer la concession en français contemporain*. Thèse. Université Paris-III.
- Morel, M.-A., (1996) *La concession en français*. Paris, Ophrys.
- Rossari, C., (2016) « La concession sans opposition à la lumière de la théorie argumentative de la polyphonie » in *Verbum*. Vol. XXXVIII, pp. 151-168.
- Soutet, O., (1990) *La concession en français des origines au XVI^e siècle: problèmes généraux les tours prépositionnels*. Genève, Droz, Coll. Publications romanes et françaises CLXXXIX.
- Soutet, O., (1992) *La concession dans la phrase complexe en français des origines au XVI^e siècle*. Genève, Droz.
- Soutet, O., (2008) « Des concessives extensionnelles aux concessives simples » in *Linx* [En ligne]. N°59, disponible sur : doi : 10.4000/linx.629 <http://journals.openedition.org/linx/629> [Dernier accès le 3 avril 2019].
- Tamba, I., (2000) « Formules et dire proverbial » in *Langages*. N° 139, pp. 110-118.